



MAGLAND



L'Intérim à Magland c'est :



ARVE INTERIM SALLANCHES

04.50.91.20.30

sallanches@arveinterim.fr

INTERIM

PLACEMENT

CDI - CDD

**PROVENCE Robert
Décolletage
CN**

ø 2,5 à 20 mm

125, chemin de la Gare d'Oëx
B.P. 17 - 74300 MAGLAND

Tél. 04 50 93 97 42 - Fax 04 50 58 10 09
provence.robert.decolletage@orange.fr



Marc Meynet
Agent Service

Garage Central
Vidonne



- Vente véhicules neufs et occasions
- Réparations toutes marques
- Géométrie
- Entretien climatisation
- Prise en charge contrôle technique
- Dépannage



17, avenue du Val d'Arve - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 71 89
Fax 04 50 89 01 03 - marc.meynet.magland02@reseau.renault.fr

GRAMARI

Travaux Publics - Electricité

TOUS LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS
PRÊTS A VOUS SERVIR 24 H SUR 24

145 avenue des Râches
P.A.E. du Mont-Blanc • 74190 PASSY
Fax 04 50 47 55 56



Tél. **04 50 47 55 55**

**Ambulances
PERROLLAZ**
Pays du Mont-Blanc

certifié AFAG
n° 333 80

URGENCES - SOINS - SECOURS
FLAINE - LES CARROZ - CLUSES

© 04 50 58 27 55
840, route du Fayet - 74700 SALLANCHES

Ô BISTRO'BABAZ

1099, rue nationale - 74300 MAGLAND

CHANGEMENT DE GERANT

MENUS À 13 € (du lundi au vendredi midi)
CARTE DE SAISON (vendredi soir, samedi midi, samedi soir)
SOIRÉES À THÈME
REPAS D'ENTREPRISE
ÉCRAN GÉANT
COCKTAILS...

Réservation : 04 50 58 29 64

Ouverture dès 6h30 - Fermeture le dimanche et lundi après-midi

**ÉDITORIAL DU MAIRE 3****ÉVÈNEMENT. 4-12**

Inauguration télécabine de l'Aup de Véran	4
Inauguration du CHAL	4
Signature d'un contrat d'avenir	5
Réception nouvelle cuisine EHPAD	5
Départ à la retraite d'Éliane RONCHINI.	6
Une journée pour les anciens	6
Visite de Monsieur le Sous-Préfet	7
Rassemblement des classes en 3	7
Fête des mères	8
Réception travaux - impasse des Épinettes	8
Les 50 ans de la colonie de Gonfreville l'Orcher	9
Au revoir Loïc.	9
Départ à la retraite de Monsieur WELLEMANE	9
Réception du mur des Martinaz	10
Noël des enfants du personnel et remise de médailles	10
Cérémonies patriotiques	11
Cérémonie des vœux	12

*Repas des anciens. 6**50 ans de la colonie. 9***INFOS DIVERSES 13-15**

Les élections	13
L'UFOVAL	13
Plan de Protection de l'Atmosphère de la Vallée de l'Arve.	14
Naissance du gypaète	14
La taxe des ordures ménagères.	15

*Bâtiments 20**Environnement. 22***COMMISSIONS. 17-33**

Les finances	17
L'urbanisme	18
La voirie	19
Les bâtiments	20-21
L'environnement	22-24
Encouragement au fleurissement	22
Nettoyage du chemin de la Colonnaz	23
Journée nature propre sur la commune	24
Journée nature propre à la maternelle	24

La commission « forêts »	25
Les écoles	26-27
Le service animation jeunesse	28-29
La commission « culture » : la bibliothèque	30-32
Journée européenne du patrimoine.	33

*Centre de loisirs 36**Journée du patrimoine. . . 33***CCAS 35-39**

Le service d'aide à la personne	35
Le centre de loisirs	36-37
EHPAD.	38-39

FLAINE 40-43

La vie à Flaine	40-41
Les travaux à Flaine	42-43

*Karaté club. 59**OMA. 52***ASSOCIATIONS. 45-61**

Union des combattants AFN	45
Sapeurs-pompiers	46-47
Harmonie municipale.	48-49
École de musique	49
Office Municipal des Sports.	50-51
Office Municipal d'Animation	52-53
MJC	54
Chorale de Bouche en cœur	54
Des chiffres et des lettres	55
Amicale des donneurs de sang	55
Union Sportive de Magland.	56
Pétanque	57
Club de judo-jujitsu	58
Shotokan karaté club	59
Tennis club.	60
Vie paroissiale	61

ÉTAT CIVIL. 63-64



S.A.R.L. VAUTHAY PAYSAGE

**Création Piscines
Espaces Verts
Création Jardins
Clôtures
Dallages**

103, allée des Acacias
74300 MAGLAND
Fax 04 50 90 20 81
E-mail : vauthay.hubert@wanadoo.fr

Tél. 04 50 34 72 10



HENRI PETIT-JEAN

**TRAITEMENT DES COPEAUX
CONCEPTION ET FABRICATION**

Systèmes d'essorage robotisé - Systèmes d'essorage en continu
Centrifugeuses - Triage pièces et copeaux - Broyage - Convoyage
Filtration des huiles de coupe - Chaudronnerie sur plans
Equipements spéciaux



ESSORAGE
AUTOMATIQUE
DE PIÈCES EN PANIERS
AVANT LAVAGE.

60, route de Montferrond - 74300 MAGLAND - Tél. 04 50 34 79 10 - Fax 04 50 34 79 04 - www.petit-jean-henri.fr

THERMOZ ASSAINISSEMENT VILLE-LA-GRAND

- Débouchage haute pression toutes canalisations - couperacines
- Vidange de fosses septiques, puits perdus, curage
- Désinsectisation - dératisation - désinfection
- Location de bennes transport déchets industriels

04 50 38 50 92

Vente & Achat de véhicules d'occasion - Dépôt-vente



www.mecasport-auto.com

Contact Sébastien BOTTOLLIER Email info@mecasport-auto.com

1650, route Nationale - 74300 MAGLAND
Tel. +33 4 50 93 07 89 Mobile +33 6 61 62 34 03



JACKY sarl

- Chauffage Sanitaire
- Energies renouvelables
- Solaire
- Géothermie
- Combustibles solides



Agréé GAZ

277, rte de Luzier OEX 74300 MAGLAND
Tél. 04 50 58 15 26 Fax 04 50 93 77 18
Mail : jacky.lustro@hotmail.fr



- Marine
- Aviation
- Electronique



ISO 9001

Z.I. " La Perrière " • B.P. 32 • MAGLAND
F 74308 CLUSES CEDEX
Tél. : 33 (0)4 50 34 71 03 • Fax : 33 (0)4 50 34 79 90

Compte-tenu des règles édictées par le code Électoral et par mesure de précaution, il n'y aura pas d'éditorial de Monsieur le Maire dans ce bulletin.

Il reprendra lors de la prochaine publication.

Toute l'équipe sortante du conseil municipal vous souhaite une bonne lecture et une belle et heureuse année 2014.

Le Conseil Municipal





INAUGURATION DU TÉLÉCABINE DE L'AUP DE VERAN

Le vendredi 18 janvier 2013 à Flaine, **la nouvelle télécabine de l'Aup de Véran, a été inaugurée** en présence de nombreuses personnalités dont le Sous-Préfet, M. Francis BIANCHI, les députés Sophie DION et Martial SADDIER, les maires de Magland, René POUCHOT et d'Arâches-La-Frasse Patricia ROSA, du Conseiller Général Jean-Louis MIVEL et Sophie MIRADOLI, présidente du Syndicat Intercommunal de Flaine.

Après l'aubade musicale offerte par la musique du 27^e BCA, Pascal Tournier, directeur général du domaine skiable de Flaine (DSF), a coupé le ruban en présence des personnalités et du président du conseil d'administration de DSF, Jean-François Blas.

Après la montée en télécabine et la descente à ski pour certains, tout le monde s'est retrouvé dans une ambiance conviviale et décontractée pour écouter les discours.

Éléments techniques: La longueur totale est de 2 195 m, dénivelé de 616,50 m, débit horaire 2 200 personnes/heure, capacité de 57 cabines de 8 places (ski à l'intérieur), vitesse 6 mètres par seconde, durée du parcours 6 min 30 s (divisée par deux par rapport à l'ancien équipement), structure 15 pylônes.



INAUGURATION DU CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN



Le 1^{er} février, a eu lieu l'inauguration du nouvel hôpital le « CHAL » à Contamine sur Arve, en présence des responsables politiques et sanitaires départementaux.

Le centre hospitalier emploie 1 500 professionnels dont 175 médecins. Chaque jour 1 300 personnes y sont soignées. **L'établissement dispose de 700 lits et places avec 85 % de chambres individuelles.**

Depuis son ouverture, l'activité du CHAL a augmenté de 14 %, la croissance s'explique aussi par l'emplacement géographique ouvrant sur le Pays Rochois et le Chablais.

Le CHAL vient d'ouvrir un service de soins de suite et de réadaptation de 28 lits. De nouvelles techniques de traitement vont être mises en place en cancérologie et microbiologie.



SIGNATURE D'UN CONTRAT D'AVENIR À LA MAIRIE DE MAGLAND

L'État et la commune de Magland ont signé une convention sur les emplois d'avenir (CAE).

Le contrat a été signé entre le maire René Pouchot et M. Francis Bianchi Sous-Préfet de Bonneville. Le dispositif des emplois d'avenir mis en place par la loi du 26 octobre 2012 vise à renouveler l'offre d'insertion professionnelle pour les jeunes sans emploi peu ou pas qualifiés (5 000 dans le département de la Haute-Savoie), afin de participer à ce dispositif en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

La commune de Magland a décidé de recruter un premier emploi au sein du service garderie et restaurant scolaire. Il sera accompagné sur le lieu de travail par un



tuteur tout au long de la durée du contrat. Étaient présents à cette signature, M. Emmanuel Dentin directeur de la mission locale arrondissement de Bonneville, M. Julien Roy responsable du secteur Clusien, Mmes Marie Gabrielle Bouchex, Isabelle Arnaud, quelques élus de Magland, la DGS de Magland Patricia Ceccato et Emmanuel Ehrhart.

RÉCEPTION DES TRAVAUX DE LA NOUVELLE CUISINE A L'EHPAD

Lundi 11 mars. Il y a quelques mois, à la suite de l'agrandissement de l'EHPAD, passant de 40 à 63 lits, la cuisine était devenue un peu étroite.

Un projet de restructuration a été conçu et 15 entreprises ont participé à cette réalisation. Le plus dur au départ a été de créer deux offices provisoires fonctionnels pour assurer la continuité de la restauration pour les résidents. Puis les ouvriers ont démonté l'ancienne cuisine, afin de refaire les sols, certains murs, une remise aux normes de sécurité, remplacer quelques appareils de cuisson. Mi-janvier, la cuisine avait repris ses droits dans de nouveaux locaux



L'HEURE DE LA RETRAITE POUR ÉLIANE



Mercredi 27 mars. Après 20 ans au service des collectivités, **Éliane RONCHINI vient de faire valoir ses droits à la retraite**, ce qui a donné lieu à une émouvante et sympathique manifestation d'hommage à l'EHPAD « les Cyclamens » à Magland.

C'est le Maire René POUCHOT, entouré du directeur de l'établissement M. CHOCQ, de quelques élus, du personnel et des résidents qui retraça la carrière d'Éliane.

Elle est née à Metz en Moselle en 1952, après ses années scolaires, elle travailla quelques années dans un supermarché, ensuite avec ses parents qui tenaient un commerce bar restaurant à Talange en Moselle. En 1969 elle

épouse Robert RONCHINI, de cette union naîtront trois enfants, Christophe, Corinne et Fabrice.

En 1977, la famille rejoint la Haute-Savoie à Cluses suite à la mutation de son mari. Elle reprit le travail à la DDAS de Cluses pendant plus de trois ans, quelques années dans le décolletage avant de rentrer à l'EHPAD les Cyclamens à Magland le 1^{er} juin 1993 en tant qu'aide soignante pendant 17 ans et demi et deux ans et demi comme animatrice.

Le Maire et les personnes présentes n'ont pas manqué de lui souhaiter une bonne retraite. Elle fut couverte de cadeaux, fleurs et un buffet clôtura cette sympathique manifestation.

UNE JOURNÉE POUR LES ANCIENS

À l'invitation de la commune, Ils étaient 180 anciens de plus de 68 ans à avoir répondu à l'invitation à la salle des fêtes pour le traditionnel banquet offert à ces personnes.

Mlle Fernande AUVERNAY a ouvert les festivités en souhaitant la bienvenue à tous et une bonne journée. Une pensée à ceux qui nous ont quittés cette année et pour les malades qui n'avaient pu se joindre à cette petite animation. Le maire René POUCHOT entouré de son conseil municipal, n'a pas caché son plaisir de voir les anciens aussi nombreux pour ce moment de convivialité, ayant une pensée pour Pierre DEVANT qui pendant de nombreuses années faisait l'honneur d'être parmi eux.



Le conseiller général, Jean-Louis MIVEL, ne manqua pas de remercier la commune pour cette invitation.

Après le dessert, la tradition veut que la commune honore la doyenne et le doyen présents dans la salle, ils s'agissaient de Mme Gabrielle PERRET, née en 1921 et Julien PERRET né la même année, du couple qui a 60 ans de mariage, Irène et Noël PERROLLAZ et les clasards nés en 1945, Mme Raymonde GAY, Chantal GAY et Marie-Claude CURRAL qui venaient pour la 1^{re} fois.

LE SOUS-PRÉFET A RENCONTRÉ LES ÉLUS LOCAUX

Mardi 26 mars: Le maire René POUCHOT a reçu le Sous-préfet de Bonneville Francis BIANCHI. Cette rencontre s'est déroulée en présence de quelques adjoints, du directeur des services techniques et la directrice générale des services.

Le maire a tout d'abord présenté la commune, sa superficie, le nombre d'habitants, son aspect géographique mais aussi les contraintes d'une commune qui est encaissée entre les montagnes. Ce qui pénalise Magland pour les futures constructions avec le plan de prévention des risques (PPR), d'inondations de l'Arve, débordements torrentiels, chutes de pierres et avalanches.

Le maire a également évoqué les futurs projets sur le territoire avec la création d'une cantine à la maternelle et au Chef-Lieu, un réel besoin suite à l'augmentation des enfants dans les écoles et qui permettra aussi de palier aux divers trajets entre les écoles et la cantine. Un cabinet médical pour lutter contre la désertification médicale, actuellement il n'y a plus qu'un seul généraliste pour 3 200 habitants.



Le déblocage du permis de construire pour l'installation d'un supermarché à Balme a aussi été évoqué, après quatre de recours par différentes associations, elles ont été déboutées par le tribunal administratif.

Suite à ce tour de table, le maire invita le sous-préfet à visiter les établissements Roux (Charpente, Menuiserie), une des plus grandes de Rhône-Alpes et l'usine de décolletage de la Cascade. Enfin pour terminer ce périple, René POUCHOT emmena Francis BIANCHI au bord de l'Arve pour lui montrer un camp de fortune.



RASSEMBLEMENT DES CLASSES EN 3

À l'initiative d'Armand PERROLLAZ, l'idée avait germé il y a une année, d'organiser un rassemblement intergénérationnel des classes en trois pour l'année 2013.

Les premiers contacts ont été pris entre les présidents de classe et des sympathisants, et après de nombreuses réunions, le projet a mûri pour arriver à programmer les retrouvailles dimanche 30 juin. **170 personnes de 20 ans à 90 ans** ont répondu présent. Après le repas, l'après-midi s'est déroulé dans une ambiance conviviale qui a permis de mieux se connaître et de lier une amitié. L'objectif du comité a donc été rempli.

FÊTE DES MÈRES



Samedi soir 25 mai à la salle des fêtes s'est tenu le traditionnel concert de printemps donné par les harmonies de Machilly Saint-Cergues et Magland tout spécialement dédié à toutes les mamans à l'occasion de leur fête.

*Des morceaux entraînants, rythmés mais aussi mélodieux et parfois bouleversants, ont séduit les **160 personnes présentes**.*

Les directeurs des deux formations avaient décidé de faire travailler cinq morceaux à leurs musiciens. Pour terminer ce spectacle les deux ensembles se sont réunis pour un ultime morceau. À la fin de cette soirée comme veut la tradition chaque maman présente reçut une rose et un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette belle manifestation.

RÉCEPTION

IMPASSE DES EPINETTES

Depuis les travaux de la mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales de la RD 1205, l'impasse des Epinettes était en mode unitaire, c'est-à-dire que les eaux usées et pluviales étaient mélangées dans un même conduit, la loi nous oblige à séparer ces 2 flux.

C'est pour cela que les travaux ont été entrepris, avec la pose de 80 ml de colonne en diamètre de 200 mm, pose de 5 regards et reprise de 8 branchements pour les eaux usées. Remplacement de la colonne d'eau potable en diamètre 80 d'une longueur de 80 ml avec la reprise de 8 branchements.

L'ancienne canalisation unitaire servira pour l'eau pluviale. Cette réception avait pour but de faire le tour du chantier avec les entreprises pour réceptionner les travaux.



LA COLO A FÊTÉ SES 50 ANS



Comme chaque année et depuis dix ans, la colonie de Gonfreville-l'Orcher (ville de Normandie) située au village de Gravin accueille un groupe de jeunes Sahraouis accompagné d'un adulte parlant français.

Quelques enfants sahraouis passent leur séjour d'été en France dans des familles et profitent pendant une quinzaine de jours des locaux de la colonie et des activités proposées. Sylvia Canut et son personnel, le maire de Gonfreville-l'Orcher, Jean-Paul Lecoq ne manquèrent pas de souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes dont quelques élus de Magland. La réception s'est terminée par le verre de l'amitié suivi d'un buffet



concocté par le personnel de l'établissement. Un gâteau termina ce repas pour fêter les cinquante ans d'existence de la colonie. Au cours de cette soirée les jeunes Sahraouis et Français ont offert un magnifique spectacle qui a ravi les personnes présentes.

AU REVOIR LOÏC

Mercredi 3 septembre, le Maire René POUCHOT avait convié les élus et les employés à une sympathique manifestation **pour le départ de Loïc PLUSQUELLEC, Directeur des services techniques.**



Après ses différentes études et son service militaire, en 2002, il est affecté à l'arrondissement de Bonneville. Le 15 novembre 2007, il intègre la mairie de Magland, pour occuper le poste de directeur des services techniques jusqu'à mi-septembre 2013. Loïc quittera ce poste pour un poste de directeur adjoint au directeur des services techniques au sein de la commune de Chamonix Mont-Blanc. Le Maire René POUCHOT ne manqua pas de remercier Loïc PLUSQUELLEC pour le travail qu'il a accompli pendant ces années, lui souhaitant Bonne chance dans son nouvel emploi.

Un vin d'honneur clôtura cette petite fête.

BONNE RETRAITE

JEAN-PIERRE WELLEMANE

Le maire René POUCHOT entouré de quelques élus et employés avait organisé une petite réception pour le **départ en retraite de M. Jean-Pierre WELLEMANE** (Inspecteur divisionnaire au centre des finances publiques).



Il est arrivé à Cluses en janvier 2011 et a pris sa retraite au 1^{er} décembre 2013. Le maire ne manqua pas de le remercier pour les bonnes relations qui se sont établies entre la commune et la perception. M. Jean-Pierre WELLEMANE ne manqua pas à cette occasion de présenter son successeur, M. Pierre Bouvier. Après avoir passé quelques années en France, M. Pierre Bouvier passa 18 ans en Afrique et à la Réunion, c'est en 2001 qu'il regagne la France et revient dans sa région en Haute-Savoie à Cluses. Le verre de l'amitié clôtura cette sympathique manifestation.

RÉCEPTION DU MUR DES MARTINAZ

Au cours de l'année 2012, suite à une forte précipitation atmosphérique, un important débit d'eau venant de l'amont de la route de Mont-Ferrond a provoqué **un glissement de terrain au lieu-dit « Les Martinaz »**.

Une partie de la route a été emmenée, la commune a dû neutraliser une partie de cette voie et demander une étude pour le renforcement de ce secteur. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Infraroute.



Il s'agissait de réaliser un mur de soutènement tiranté par deux lits de clous et ancré sur un peigne de micro-pieux. L'entreprise Sofiter TMS a réalisé les ancrages et les tirants et a confié la construction du mur de soutènement composé de longrines tirantées en béton armé à l'entreprise Zanetto. C'est l'entreprise Colas qui a fait les enrobés. Le talus au droit de la route montante a été conforté par un nouvel enrochement.

NOËL DES ENFANTS DU PERSONNEL ET REMISE DES MÉDAILLES

Le 20 décembre, avant l'arrivée du Père Noël et sa botte chargée de cadeaux, très attendu par les enfants, Monsieur le Maire, après avoir nommé les agents recrutés dans l'année (au nombre de 9) et félicité ceux qui ont eu avancement de grades et d'échelons, a procédé à **5 remises de médaille** d'argent régionale, départementale et communale au titre de vingt années de carrière dans la fonction publique territoriale. Il s'agit de :

Bénédicte DUFOR qui a intégré la fonction publique en 1992 en tant qu'ATSEM au sein de la Commune de Chamonix. Elle a été titularisée en 1995 suite à sa réussite au concours et a demandé sa mutation pour Magland en octobre 2006 pour occuper le poste d'ATSEM et d'animatrice à la garderie.

Josette LORTON qui a intégré la fonction publique territoriale lors de son recrutement à l'EHPAD « les Cyclamens » comme agent administratif contractuel. Elle a été titularisée en 1996 et nommée successivement adjoint administratif, rédacteur puis rédacteur principal et rédacteur chef suite à la réussite aux concours. Au 1^{er} janvier 2013, elle est nommée attaché territorial dans le cadre de la promotion interne.



Éric GAY qui a intégré la fonction publique lors de son recrutement à l'EHPAD « les Cyclamens » en tant qu'ouvrier professionnel spécialisé. Il est titularisé en 1996 et nommé agent technique qualifié suite à la réussite au concours puis promu au grade d'agent technique principal. En 2004, il est nommé agent de maîtrise dans le cadre de la promotion interne puis agent de maîtrise principal en 2011.

Christine PIQUET a intégré la fonction publique lors de son recrutement à l'EHPAD « les Cyclamens » en qualité d'infirmière de classe normale contractuelle. Elle est titularisée en 1995 et promue au grade d'infirmière de classe supérieure. Elle assura pendant longtemps la fonction d'infirmière responsable de l'établissement.

Catherine VULPILLERE a intégré les services de la Commune en 1991 en tant que monitrice du centre de loisirs l'été; elle en deviendra directrice en 1993. Parallèlement, elle est employée en tant que faisant fonction d'ATSEM à mi-temps. Elle est titulaire en 1995. En 1997, elle est intégrée dans le grade des adjoints d'animation et prend les fonctions de responsable de la garderie périscolaire. En 2010, elle bénéficie d'un avancement de grade d'animateur au titre de la promotion interne.

À tous les cinq, nous adressons nos sincères félicitations.

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES



Cérémonie AEN, le 19 mars



Journée du souvenir des déportés le 28 avril



Cérémonie du 8 mai



Appel du 18 juin



Cérémonie AEN, le 5 décembre



14 juillet



11 novembre



DES VŒUX TEINTÉS D'INTERCOMMUNALITÉ...

Vendredi 17 janvier 2014, lors de la traditionnelle soirée des vœux du maire et des élus à la population, la cérémonie a été ouverte par l'Harmonie Municipale et son nouveau répertoire qui s'est terminé par un duo de cor des Alpes, avec son directeur Philippe BABAZ qui mettra un point d'orgue à cette superbe prestation. Ensuite, Fernande AUVERNAY, première adjointe, a dressé la liste des réalisations de l'année écoulée, parmi lesquelles l'ouverture du restaurant scolaire de l'école maternelle du Val d'Arve, dossier de longue haleine. Le démarrage de la construction du supermarché de Balme a été présenté comme le résultat « d'une volonté inébranlable qui finit toujours par payer ». L'équipe municipale espère qu'il en sera bientôt de même du projet du Funiflaine.

Festivités et manifestations, organisées par les associations, ont rythmé la vie de la commune et l'investissement des bénévoles a été vraiment salué.

Le maire René POUCHOT, après s'être réjoui de la présence de nombreux nouveaux maglanchards symbolisant à ses yeux « le renouveau », a axé son propos sur l'élu municipal, « véritable acteur sur le terrain qui, entouré d'une équipe soudée et de fonctionnaires compétents, fait prévaloir l'intérêt collectif sur l'égoïsme des intérêts privés » et dont le « rôle est irremplaçable », au-delà des regroupements de communes.

Le deuxième thème abordé par le maire a précisément été l'intercommunalité avec une présentation de la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes, qui a fêté son premier anniversaire le 1^{er} janvier, de ses



compétences et des dossiers en cours, mais aussi des autres syndicats intercommunaux dont fait partie Magland avec, notamment, le plus méconnu, le syndicat des énergies et de l'équipement numérique de Haute-Savoie (SYANE), et un petit nouveau depuis le 1^{er} janvier, le syndicat intercommunal omnisports, avec la compétence piscine.

Pour clore la cérémonie, la municipalité a offert une jolie surprise au public: le film unique d'une visite guidée de la grotte de Balme, située à Magland, en compagnie de spéléologues suisses.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Pour une commune de 1000 à 3499 habitants, telle que MAGLAND, le mode de scrutin change. **Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste bloquée.**

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus, ni ajouter de noms ni en retirer: **le panachage n'est plus autorisé.** Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.



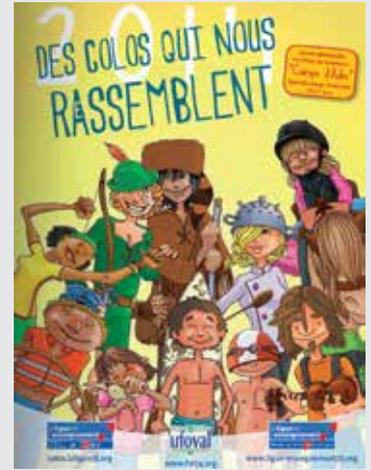
NOUVEAU



- ➡ Présentation d'une pièce d'identité pour voter,
- ➡ Déclaration de candidature obligatoire,
- ➡ Impossibilité de voter pour une personne non-candidate,
- ➡ Interdiction de panachage
- ➡ Changement de mode de scrutin,
- ➡ Élection des conseillers communautaires.

DES COLOS QUI NOUS RASSEMBLENT

Voici la brochure qui présente nos colonies de vacances de l'année 2014: vacances de printemps, vacances d'été, vacances d'automne.



Ces colonies de vacances se situent en parfaite cohérence avec le projet global de nos fédérations. Les séjours sont un des éléments de la mise en œuvre d'une véritable politique sociale, éducative et culturelle s'intégrant dans le grand mouvement d'éducation populaire conduit par nos fédérations.

Ces colonies de vacances sont l'expression de notre détermination à favoriser le départ en vacances du plus grand nombre d'enfants, et sans exception possible. C'est l'action sociale qui est au cœur de notre mission et de notre projet associatif, légitimant notre reconnaissance d'utilité publique.

La volonté politique du départ en vacances de tous les enfants, pour des raisons humaines, sociales, éducatives, nous impose de renforcer le travail de proximité, les liens avec l'École, les collectivités locales, les comités d'entreprises, les services sociaux.

Notre avenir tient dans le respect de l'héritage de l'UFOVAL, du Tourisme Social et Associatif qui, solidement appuyé sur une éthique sociale et une certaine idée de la citoyenneté, a tenu, dès son origine, un rôle novateur. Pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui, nous avons la double exigence d'être des organisateurs gestionnaires d'équipements, mais aussi de permettre au plus grand nombre d'enfants de bénéficier de vacances et de loisirs de qualité.

Vous êtes nombreux à nous faire confiance et à être satisfaits de nos séjours. Soyez assurés de toute l'énergie et du professionnalisme de nos équipes pour continuer le développement de ces colos qui nous rassemblent.

Fédération des Œuvres Laiques de Haute Savoie

3 avenue de la Plaine - BP 340 - 74 008 Annecy CEDEX

Tel : 04 50 52 30 00 - Fax : 04 50 45 81 06

Mail : ufoval@fol74.org - Site : www.fol74.org

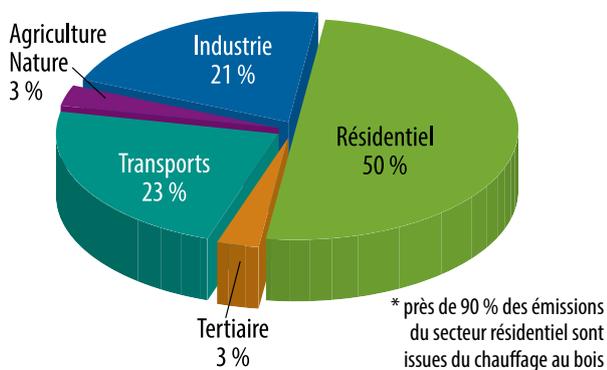


FONDS AIR BOIS

Trois sources principales ont des conséquences sur la qualité de l'air dans notre vallée: les activités économiques, le transport de personnes et de marchandises et le chauffage individuel au bois.

Concernant les particules, brûler des déchets verts dans son jardin, faire un feu de cheminée dans un foyer ouvert ou utiliser un vieil équipement de chauffage au bois, sont des habitudes fortement émettrices. En hiver, ces poussières fines prennent une grande part dans les épisodes de pollutions et ont des conséquences sur notre santé (maladies cardiovasculaires, respiratoires, asthme...).

Émissions annuelles globales de particules (PM10) par secteurs sur le périmètre du PPA de l'Arve:



Ensemble, nous pouvons agir pour améliorer la situation:

1. En adoptant quelques gestes adaptés:

- **Utiliser du bois propre et sec:** brûler du bois humide est fortement émetteur de poussières tout en n'étant pas efficace. La solution: faire sécher son bois (de 15 à 24 mois après la coupe) ou demander à son fournisseur un bois ne dépassant pas 20 % d'humidité (vérifiable avec humidimètre). Demandez la marque Rhône-Alpes bois bûche à votre fournisseur.
- **Entretenir régulièrement son appareil:** au moins une fois par an, entretenir son appareil et ramoner les conduits pour garantir le bon fonctionnement de l'installation.
- **Ne pas brûler les déchets verts:** une pratique interdite et pouvant être verbalisée.

2. En modernisant nos équipements individuels de chauffage au bois.

Dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la vallée de l'Arve, vous pouvez bénéficier de l'aide financière du « fonds Air Bois ».

Une aide¹ de 1 000 € peut vous être apportée (résidences principales situées sur l'un des 41 communes du territoire du PPA) pour le remplacement par un appareil performant:

- d'un foyer ouvert.
- d'un foyer fermé antérieur à 2002 (insert, poêle, cuisinière, chaudière)

¹ Aide maximale, plafonnée à 50 % du coût total de l'opération.

Les performances du nouvel appareil devront être au moins équivalentes aux critères du label Flamme verte 5 étoiles, avec en plus une valeur limite d'émissions de particules inférieure à 50 mg/Nm³.

Ce matériel devra être installé par un professionnel titulaire d'un signe de qualité « Reconnu Grenelle Environnement », comme « Quali'bois ».

Ainsi, vous réduirez fortement les émissions de poussières dans la vallée tout en améliorant la performance de votre chauffage!

Cette action est financée par l'ADE ME pour le compte de l'État, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de la Haute-Savoie et 5 Communautés de Communes de la vallée de l'Arve: CC de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, CC du Pays du Mont-Blanc, CC Cluses Arve et Montagnes, CC Faucigny Glières, CC du Pays Rochois. Elle est gérée et animée par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses Abords (SM3A).

Pour plus d'information sur le fonds Air Bois et retirer le dossier de demande d'aide:

site internet du SM3A: www.riviere-arve.org

Claire Brivet, chargée de mission fonds Air Bois au SM3A

Tél.: 04 50 25 60 14 - E-mail: cbrivet@sm3a.com

NAISSANCE DU PETIT GYPAËTE BARBU SOUS LES CHALETS DE VORMY

Monsieur Étienne MARLE, intervenant du Conservatoire des espaces naturels « Asters », est venu présenter au Conseil Municipal du 27 septembre 2013 un exposé sur la naissance d'un poussin Gypaète Barbu, né d'un couple présent sur le nord de la chaîne des Aravis.

Depuis 2006, ce couple tentait de se reproduire dans un nid situé sous les chalets de Vormy. Un poussin est né début mars 2013 et a pris son envol en juillet dernier. Le conservatoire a proposé au conseil municipal de choisir le nom de ce nouvel habitant. Monsieur le Maire a associé les écoles de Magland dans ce projet. Après lecture des différents choix des enfants et des personnes de l'assemblée, le nom retenu est: « Plume d'Areu ». Monsieur le Maire a remercié l'assemblée et les élèves de l'école de Gravin pour avoir transmis leurs idées qui ont servi à leur inspiration.





TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Qui paye la TEOM ?

Toute propriété soumise à la taxe foncière bâtie (TFB) est de fait soumise également à la taxe d'enlèvement sur les ordures ménagères (TEOM). Si le bien imposé à la TEOM est loué, le propriétaire peut en récupérer le montant dans les charges locatives. Le montant de la TEOM apparaît sur l'avis de la taxe foncière.

Quelles sont les exonérations ?

Exonérations de plein droit

en vertu du II de l'article 1524 du Code Général des Impôts :

- **les usines** : usines et ateliers où s'effectuent des opérations de fabrication, transformation ou de réparation à l'aide d'un outillage relativement important. L'exonération s'applique aux terrains, locaux et installations passibles de la TPFB et situés dans l'enceinte de l'établissement industriel hors locaux d'habitation et locaux affectés à l'exercice d'une activité commerciale distincte de l'activité industrielle.

- **les propriétés exonérées de façon permanente** au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties, telles que les bâtiments publics affectés à un service public ou d'intérêt général et non productif de revenus, les locaux sans caractère industriel ou commercial pris en location par l'État, les collectivités locales et établissements publics.

Exonérations PAR LA 2CCAM

La délibération doit être prise avant le 15 octobre et ne vaut que pour une année. La liste des locaux concernée doit figurer dans la délibération et être affichée.

L'assemblée délibérante peut décider :

- ➔ l'exonération totale des locaux à usage industriel ou commercial,
- ➔ l'exonération totale ou partielle des immeubles munis d'un appareil d'incinération d'ordures ménagères,
- ➔ l'exonération par délibération motivée (article L 2338-78 CGCT) les personnes assujetties à la redevance spéciale,
- ➔ la suppression de l'exonération des locaux situés dans la partie de la commune où ne fonctionne pas le service d'enlèvement des ordures ménagères.

À noter : la 2CCAM pour 2013 et 2014 n'a décidé aucune exonération particulière et n'a pas supprimé l'exonération possible dans les secteurs où le service d'enlèvement des ordures ménagères n'est pas assuré.



Centre des Impôts Fonciers :

BP 131 - 45 rue Pierre de Coubertin - 74 136 BONNEVILLE CEDEX
Courriel : cdif.bonneville@dgifp.finances.gouv.fr

CAS PRATIQUES

Mon bien n'est pas habité ou n'est pas habitable

Exemple : dépendance d'une habitation, construction en mauvais état non habitable.

L'article 1524 du CGI prévoit « en cas de vacance d'une durée supérieure à trois mois, il peut être accordé décharge ou réduction de la taxe sur réclamation présentée dans les conditions prévues en pareil cas en matière de taxe foncière ».

Il faut respecter 3 conditions, à savoir :

- ➔ vacance indépendante de la volonté du contribuable,
- ➔ vacance d'une durée de 3 mois au moins,
- ➔ vacance affecte la totalité de l'immeuble ou seulement une partie susceptible de location ou d'exploitation séparée.

La réclamation est présentée par le contribuable auprès du service des impôts avant le 31 décembre de l'année suivant celle où le logement a été inoccupé pendant au moins trois mois.

Le contribuable doit :

- ➔ faire réaliser par la police municipale un constat dit « de vide de meuble »,
- ➔ faire un courrier au centre des impôts demandant l'exonération de la TEOM en joignant une copie de la taxe foncière et le constat de vide de meuble.

Mon bien est loin d'un point de collecte

Le contribuable doit :

1. Saisir la 2CCAM par courrier en justifiant de sa situation et en indiquant :

- les coordonnées du titulaire du bien,
- l'adresse du local considéré,
- plan à l'échelle identifiant le local considéré et localisant le point de collecte le plus proche,
- caractéristique de la voirie entre ces deux points (distance, largeur, type de revêtement, caractère public ou privé),
- type de local (chalet, grange...).

2. Le bureau de la 2CCAM examinera les demandes et prendra une décision puis en informera le contribuable.

3. En cas de réponse favorable de la 2CCAM, le contribuable adresse une demande de dégrèvement au centre des impôts fonciers, en fournissant le document de la 2CCAM et la copie de son avis d'imposition.

La Maison Pineau à Magland
Charcuterie Artisanale



Fabrique artisanalement ses spécialités fumées
Sélectionne des produits typiques de Haute-Savoie
30 route de Flaine - MAGLAND - 04 50 34 71 13

G. Bonnet
Location de véhicules



Haute-Savoie Tourisme
Transport de personnes
7j/7 et 24h/24

LOISIRS - EXCURSIONS - SEJOURS
SERVICE LIMOUSINE

Tél. 04 50 90 80 43 - Portable 06 08 64 86 08
61 route Nationale - 74300 Magland
E-mail : hst-flaine@orange.fr - Site : www.haute-savoie-tourisme-74.com



Ets MEGEVAND
CHAUFFAGE
ENERGIE RENOUVELABLE

- Chauffage • Sanitaire • VMC
- Conseils et installations en énergie renouvelable
- Désembouage et curage des circuits de chauffage
- Maintenance hydraulique

Atelier : 62 rte du Colonney - 74700 SALLANCHES
Magasin d'exposition (siège social) : 77, Route de Vouilloux - 74700 SALLANCHES
Tél : 04 50 18 65 44 - 06 26 25 88 12
E-mail : megevand.chauffage@orange.fr • www.megevand-chauffage.com

Pompes Funèbres GROS
Habilitations 0974126 / 127403 - www.pfgros.com - Orias 07029616
Inhumation - Crémation - Transports toutes distances
Permanence téléphonique 24h/24

----- 74700 SALLANCHES - Tél. 04 50 58 40 31 -----
Bureau et Magasin 118, avenue de Genève
Chambre funéraire 316, rue Antoine Pissard

----- 74190 PASSY - Tél. 04 50 18 50 27 -----
Bureau et Magasin 1, place du 11 novembre
Chambre funéraire 1, place du 11 novembre



A vos côtés depuis 3 générations

TOTAL LUBRIFIANTS



SAS PERROLLAZ A.J.M.

78, rue de la Gare
74300 MAGLAND
perrollaz.ajm@akeonet.com

Tél. 04 50 34 72 07
Fax 04 50 34 79 67
Port. 06 14 47 06 50



HUGARD
DECOLLETAGES

1380 Route de Montferrond
Les Meuniers - BP 19
74308 MAGLAND
Tél. : +33 (0)4 50 34 70 74
Fax : +33 (0)4 50 34 77 09
info@hugard.com
www.hugard.com



CARROSSERIE DE BALME
Mécanique - Dépannage 24h/24

Route de FLAINE - BALME/MAGLAND
74300 CLUSES - ☎ 04 50 34 71 42



COMMISSION FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2013 COMMUNE



Fonctionnement	6 432 993,61 €
Investissement	4 111 285,58 €

BUDGET PRIMITIF 2013 EAU



Fonctionnement	226 033,34 €
Investissement	449 861,86 €

BUDGET PRIMITIF 2013 BOIS



Fonctionnement	75 700,00 €
Investissement	54 560,00 €

BUDGET PRIMITIF 2013 CCAS



Fonctionnement	326 514,08 €
Investissement	82 492,59 €

BUDGET PRIMITIF 2014 EHPAD



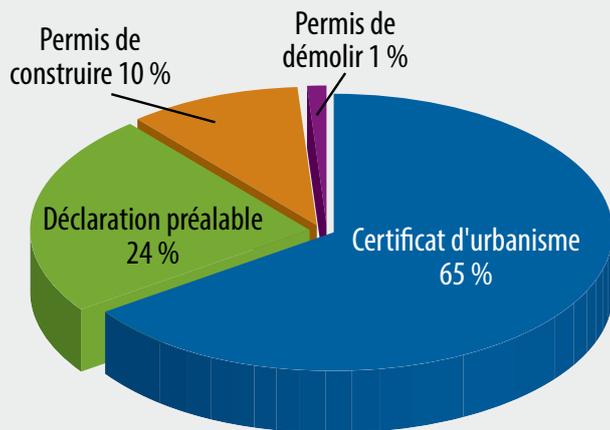
Fonctionnement	2 450 641,00 €
Investissement	39 353,00 €

SOIT UN BUDGET TOTAL DE 14 249 435,06 €
(Fonctionnement + Investissement)

COMMISSION URBANISME

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

- **130 Certificats d'Urbanisme**
- **47 Déclarations préalables**
(ex-déclarations de travaux)
- **20 Permis de construire**
- **2 Permis de démolir**



Cette année, les projets ont principalement concerné la construction de maison individuelle pour les permis de construire, d'abris (de jardin, voitures, à bois), la pose de panneaux photovoltaïques, ou encore la modification de façades (création d'ouvertures, de balcon, remplacement de vitrine ERP) pour les déclarations préalables.

À noter dans les dossiers particuliers, le permis de construire pour le préfabriqué de l'école maternelle à vocation de restaurant scolaire. Ce permis est délivré à titre précaire en attendant le permis de construire pour l'extension de l'école maternelle. Un Certificat d'Urbanisme opérationnel est enregistré ce jour pour ce projet.



Rappel:

La mairie attire votre attention sur les prescriptions du règlement du Plan de Prévention des Risques (PPR) qui s'imposent au règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Les pétitionnaires doivent fournir à l'appui de leur demande d'urbanisme tout document justifiant du respect de toutes les prescriptions du règlement de la zone du PPR dans lequel le projet est situé.

(règlement et zonage téléchargeables sur

<http://www.magland.fr/Plan-de-prevention-des-risques>)

Pour toute info relative à la constitution de dossiers de demandes relevant de l'Urbanisme, vous pouvez, soit consulter le site de la mairie :

<http://www.magland.fr/-urbanisme>

soit consulter en mairie notre **Service Technique Urbanisme** lors des permanences suivantes :

- le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30
- le vendredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30

JB BEAUMONT

Vice-Président Commission Urbanisme



pratic' cuisine

Yannick BOILLON

pratic-cuisine-thyez.fr

- Agencement et Equipement de Cuisines
- Spécialiste des Cuisines en Chablis
- Placards Coulissants
- Dressing ● Salles de bains



505, avenue des Vallées - 74300 THYEZ - Tél. 04 50 98 89 42 - pratic-cuisine@orange.fr

COMMISSION TRAVAUX VOIRIE



Mise en sécurité de certaines voies communales, par la pose de dispositifs de retenues (barrières en bois). C'est ainsi que 391 ml de barrières ont été posées.
Route de la Moranche: 34 ml
Route de Lutz: 12 ml



Pont Rouge: 204 ml



Route du Vely: 76 ml



Route de Chamonix: 22 ml

Réfection d'un pont-route de Chamonix



Lors de la restructuration du parking des employés de l'EHPAD, un enrochement a été mis en place pour retenir le terrain voisin.



Étant donné la hauteur de l'enrochement environ 2 m, il a fallu poser 43 ml de barrières pour la sécurité.



Suite à un glissement de terrain, au carrefour de la **route de la Moranche** et la route de Chéron. La commune a fait procéder à la **mise en place d'un enrochement** pour éviter que la voie communale se dégrade.



Déneigement

L'hiver 2012-2013:

192 tonnes de sel ont été nécessaires pour entretenir les voies communales durant l'hiver.

Hiver 2013-2014:

Le premier déneigement a eu lieu le samedi 30 novembre. Suite à un marché à procédure adaptée, c'est l'entreprise SAMSE qui a eu le marché pour la fourniture du sel.

Ce travail est effectué par les employés communaux et deux entreprises privées (Hubert Vauthay et ERM) qui ont été reconduits comme l'année précédente.

Zone d'intervention: Entreprise Vauthay (L'EHPAD, Tour Clerton, zone industrielle, secteur de Gravin et parking du cimetière).

ERM: Route de Lutz depuis le carrefour de la RD 1205, les hameaux de la Grangeat, Lutz d'en haut, Lutz d'en bas, route d'Oëx, le village d'Oëx, route de Luzier et le hameau de la Rippaz, le restant de la commune est effectué par les employés communaux.

Matériels:

La commune possède pour le déneigement un tracteur et deux camions. Elle loue un petit tracteur et une fraise pour le déneigement des trottoirs.



COMMISSION TRAVAUX BÂTIMENT

ÉCOLE MATERNELLE



Pose d'un chalet en bois
(entrepôt matériel scolaire)

Pour éviter les transports scolaires pour les petits, le conseil municipal a décidé de lancer la construction d'une cantine scolaire qui devrait se terminer en juin 2015. En attendant ce nouveau bâtiment, **une cantine provisoire en préfabriqué a été mise en place.**

Autres travaux :

- Réfection de la toiture suite à un sinistre
- Remplacement des radiateurs électriques
- Installation d'une alarme



Remplacement de baies, fenêtres et portes



ÉCOLE DU CHEF-LIEU



**Réfection
de la clôture
et du portail**



Réfection des blocs sanitaires au RDC

Autres travaux :

- Installation d'une alarme
- Pose de verrous électroniques

ÉCOLE DE GRAVIN

- Remplacement de radiateurs hydrauliques
- Installation d'une alarme
- Divers travaux dans la chaufferie (Remplacement du ballon d'eau chaude)
- Remplacement de dix panneaux de la clôture

CIMETIÈRE



- Réfection d'un mur extérieur



- Pose de bornes en granit pour le repérage des allées
- Réfection de cinq allées en enrobé
- Travaux au carré de relevage

SALLE DES FÊTES



- Remplacement des huisseries salle de réunion 1^{er} étage



- Installation d'une alarme

- Installation d'un volet roulant buvette du hall d'entrée

VESTIAIRE DU FOOT

- Installation d'une alarme
- Remise en conformité des douches



AUTRES BÂTIMENTS

- Reprise de la toiture et remplacement des chéneaux sur l'ancien hangar des pompiers
- Installation d'un paratonnerre sur l'église
- Réfection d'un appartement à Gravin
- Réfection d'un appartement à l'ancienne poste
- Réfection d'un appartement à l'ancienne fruitière



DISTRIBUTION ET GESTION
EAU POTABLE ET
ASSAINISSEMENT

Secteur Dauphiné Savoie
125, rue Garette - 74300 CLUSES

- Travaux d'équipement et de canalisation
- Service aux Industriels

SERVICE CLIENTELE ➤ N° 04 57 38 50 00

DECOPER
DECOLLETAGE

287, av. du Val d'Arve
74300 MAGLAND
Tél : 04 50 34 77 00
Fax : 04 50 34 76 80
E-mail : decoper@decoper.com



COMMISSION ENVIRONNEMENT ENCOURAGEMENT AU FLEURISSEMENT ET AU CADRE DE VIE

Lors d'une petite réception, le vendredi 22 novembre 2013, Monsieur le Maire, la commission environnement, les Membres du conseil municipal, ont eu le plaisir d'accueillir toutes celles et ceux qui fleurissent leurs maisons, soignent leur environnement, cultivent et entretiennent de très beaux jardins et contribuent, par la même occasion à l'embellissement de notre commune.

Les membres du jury qui ont effectué la visite de toutes les maisons inscrites ont eu de belles surprises et beaucoup de coups de cœur. La créativité et le travail des Lauréats les ont beaucoup impressionnés, car on aurait pu penser que le printemps froid et pluvieux aurait eu des conséquences sur le fleurissement.

Tous les Membres présents ont pu admirer tout ce travail au travers d'un diaporama projeté sur écran et réalisé par Mme Chappaz Christine d'après de superbes photos prises par le jury fin juillet. La diversité des fleurs, des couleurs, des fruits, des légumes, des arbustes nous a enchantés et nous ont fait oublier l'espace d'un instant les soucis quotidiens. Quelques réalisations faites par nos Employés communaux nous ont fait remarquer aussi des endroits, où nous passons très souvent, mais sans prendre le temps de regarder vraiment tout ce beau travail. Merci aux Agents qui contribuent quotidiennement à rendre notre commune plus agréable, sans parler de ce que l'on ne voit pas toujours (par exemple les multiples tâches de nettoyage qui résultent souvent de l'incivilité de certains).

Magland 2014



Nous notons avec plaisir qu'en plus de nos fidèles habitués, quatre nouvelles personnes nous ont fait l'honneur de venir partager ces encouragements et ce moment de convivialité.

Tous les participants se sont vus offrir un calendrier où figurent pêle-mêle les photos de leurs maisons ainsi qu'un bon d'achat chez un fleuriste. Avant de partager le verre de l'amitié, Monsieur le Maire a vivement félicité et remercié tout le monde.

UN GRAND BRAVO A TOUS.

Pour la commission environnement,
Josette CROZET

NETTOYAGE DU CHEMIN DE LA COLONNAZ

DÉCHETS DU PASSÉ: LA FACE CACHÉE DE LA MONTAGNE

Il y a une quarantaine d'années, les déchets de la commune d'Arâches étaient en partie incinérés au lieu-dit « Le tourbillon » en haut de la falaise qui surplombe Magland et les gorges de Bellegarde. Le reste était jeté ou glissait du haut de cette falaise et cet héritage est venu s'accumuler à ciel ouvert le long du GR 96 au niveau du torrent de l'Épine sur le territoire de la commune de Magland. Depuis, la décharge a été supprimée, une partie du domaine nettoyé, mais il reste encore des tonnes d'immondices dans des endroits difficiles d'accès. Si cette pollution est l'œuvre d'une époque révolue, elle reste néanmoins bien présente.

La municipalité, soucieuse du problème, a recherché plusieurs solutions et avait opté, avec le concours d'une association de paralpinisme, de remonter les déchets dans un endroit accessible à un hélicoptère, de façon à les transporter en déchetterie avec des filets. Des membres de cette association, avec des bénévoles et des Élus ont d'ailleurs, en novembre 2010, remonté une partie des déchets sur un replat plus haut. Mais il s'est avéré que la présence des lignes haute tension ne pouvait permettre un hélitreuillage. Depuis cette association n'existe plus.

Courant du premier semestre 2013, **M. Olivier DUFOUR guide de haute montagne et M. GOITSCHÉL Philippe, membre de l'association « respect-planet » ont pris contact avec la municipalité de Magland.** En partenariat avec la commission environnement et après plusieurs échanges, réunions, visites sur le site, préparation et sécurisation des lieux avec les Agents municipaux, l'ONF et M. DUFOUR Olivier il a été décidé **une première opération de nettoyage le samedi 12 octobre 2013.** Une petite armée de bénévoles très sportifs et volontaires ont été accueillis par M. le Maire dès 8 heures pour accomplir leur mission. Des techniques anciennes ont été employées pour commencer la dépollution de ce site. Cette journée a permis d'acheminer deux tonnes de déchets à dos d'hommes, avec le concours de deux mulets des Alpes jusqu'au parking du village de Bellegarde où tout a été déposé dans une benne évacuée par la société COVED.

Cette première action permettra de réfléchir à un nettoyage plus complet de cette zone avec d'autres solutions et d'autres moyens que la seule volonté d'une municipalité et de bénévoles. Cette journée a permis de prendre conscience de l'importance à apporter à l'environnement.



Si vous souhaitez voir plus de photos sur cette journée vous pouvez vous rendre sur le site www.respet-planet.com



La municipalité a offert un pique-nique que les bénévoles (membres de l'association respect-planet, guides de montagne, élus, ainsi que plusieurs personnes sensibilisées au respect de la nature et des enfants) ont pris sur le site. La journée s'est terminée par un copieux apéritif sous le préau du groupe scolaire du chef-lieu dans une excellente ambiance. M. le Maire a félicité et remercié tous les participants et un cadeau donné par des sponsors, que nous remercions au passage, a été offert à chacun par M. RONCHINI Robert, Maire adjoint.

Pour la commission environnement,
Josette CROZET



SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2013
**JOURNÉE NATURE PROPRE
 SUR LA COMMUNE**

Bravo et merci aux 86 personnes qui ont répondu présent à l'appel de la commission environnement pour une journée nettoyage de la commune. Dès huit heures trente les Volontaires, la majorité étant des membres représentant les associations, les agents communaux, les élus se sont retrouvés place de l'Église pour récupérer des gants, des sacs et former des groupes. Chaque groupe avait un responsable et des quartiers définis à nettoyer.

Le fruit de la « récolte » a été ferraille, plastique, verres, papiers et même... quelques sous-vêtements!!!

Le tout a été évacué en déchetterie et estimé à environ 5 m³.

Ensuite les participants se sont retrouvés dans une bonne ambiance à la salle des fêtes autour d'un repas bien mérité concocté par Sylvain, Nicole, Henri et Marc.

M. le Maire, retenu par une réunion le matin nous a rejoints pour terminer le repas en compagnie de tous les Bénévoles. La municipalité remercie chaleureusement tous les Enfants, Bénévoles, Élus qui ont participé à cette journée citoyenne.

Pour la commission environnement
 Josette CROZET

.....

ACTION DE NETTOYAGE
 VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2013
**JOURNÉE NATURE PROPRE
 À LA MATERNELLE**

Cet après-midi-là, les Enfants de l'école maternelle encadrés par leur Directrice, Mme LENOIRE, par leurs différents Professeurs et par des Parents d'élèves ont participé activement à cette action de nettoyage.

Les Enfants répartis en trois groupes, munis de gants et de sacs ont nettoyé les abords des stades, du tennis et tout le pourtour de leur école. Tous ont été très fiers de contribuer à la propreté de ces lieux de vie.



**Un grand
 MERCI
 à tous**

COMMISSION FORÊT

BILAN 2013 EN FORÊT COMMUNALE DE MAGLAND

TRAVAUX EN FORÊT COMMUNALE

- ▶ Dépressage avec nettoyage de jeunes peuplements parcelle 26
- ▶ Dégagement localisé de semis en parcelle 12.2
- ▶ Dépressage avec nettoyage parcelle 10.1

TRAVAUX HORS FORÊT COMMUNALE

- ▶ Fauchage des berges de l'Arve entre le pont du Crêtêt et le pont de Gravin
- ▶ Fauchage du talus SNCF entre la gare et la Perrière
- ▶ Abattage d'arbres secs pour mise en sécurité de la route départementale de Balme à Arâches et au centre des Pompiers.
- ▶ Estimation forestière J-B ANTHOINE et consorts
- ▶ Plantation d'une haie à Oex : chantier inopportun pour le moment

COUPES VENDUES EN 2013

- ▶ Coupes sur pied en vente de printemps
 - 570 m³ en parcelles 50.1, 50.2 et 60.1
 - 530 m³ en parcelles 60.2
 - 1 015 m³ en parcelle 13.1 et 13.2 (invendu de 2012)
 - Une coupe à câble d'un volume de 335 m³ a également été vendue en parcelle 7.

DIVERS

- ▶ Étude pour exonération partielle de la taxe foncière : une déclaration pour exonération de 25 % est établie pour une surface de 876 ha.
- ▶ Carrière de la Grangeat : un lever topographique a été effectué par l'ONF pour un volume exploité de 7 971 m³ en 2012.

SENTIERS, TOURISME

- ▶ Les panneaux pour le balisage du tour de la Tête de Louis-Philippe sont disponibles
- ▶ Le plan de balisage du GR 96 et de sa variante se poursuit

Si l'on se remémore l'année 2012 qui a été exécrable en ce qui concerne les ventes de bois en Rhône-Alpes et plus particulièrement en Haute-Savoie, 2013 semble profiter d'une conjoncture plutôt favorable.

Un fort besoin en réapprovisionnement des unités de transformation dû aux conditions climatiques de l'hiver 2013 a entraîné un épuisement des stocks, ce qui a permis une reprise du cours des sciages fin printemps 2013 de plus de 6 % par rapport au printemps précédent.

Avec un prix de plus de 10 à 15 % par rapport à l'automne 2012, la baisse des prix semble à priori enrayée. Le 4 octobre dernier, et après plus d'une année de travail à son élaboration, **la charte forestière de Territoire Arve-Giffre voit le jour** et est enfin signée à l'occasion des « Automnales du Faucigny » (rencontres agricoles et forestières) qui se sont déroulées à Morillon.

Dix-huit communes appartenant aux communautés de communes « Montagnes du Giffre » et « Cluses Arve et Montagnes » dont Magland fait partie, sont donc signataires.

Un territoire de **55 000 hectares** dont 45 % en couverture boisée ce qui représente une superficie de 25 000 hectares de forêt.

L'objectif de cette charte vise à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales de développement forestier à l'échelle du territoire. La durée de la charte étant basée sur la durée 2013-2018, l'ensemble des échéanciers des fiches actions courent sur cette même période et engageront les signataires à mettre en œuvre des actions communes.

Un comité d'évaluation de la CFT sera mis en place par le comité de pilotage composé d'élus locaux afin de permettre un point annuel sur le suivi et l'évaluation de la charte.

Nous souhaitons donc bon vent et longue vie à celle-ci et surtout, qu'elle soit d'une grande efficacité afin de répondre au mieux à toutes les difficultés et les attentes dont les acteurs forestiers accompagnés de nos deux communautés de communes ont à faire face.



LES ÉCOLES

L'année 2013-2014 connaît peu de changement par rapport à la précédente avec des effectifs et un personnel plutôt stable.

AU CHEF-LIEU, 126 enfants (+ 4 par rapport à l'an dernier) avec les mêmes enseignants Mesdames DUCREY, TOULZE, ALBAYAY, LEGENDRE (directrice) et M. BOURGEOIS. Seule la décharge de la directrice a changé, il s'agit de M. AULAS présent le lundi.



À L'ÉCOLE MATERNELLE DU VAL D'ARVE

, 128 enfants, 2 de plus et des enseignantes toujours fidèles: Mesdames LENOIRE, Directrice; BERTRAND, MENUT, BARRE et ROSA. On ne peut que déplorer le décès de Mme AUSSY après une longue et douloureuse maladie, institutrice très appréciée de ses collègues et des enfants. Nous renouvelons à Joël, son époux, nos sincères condoléances. Sans oublier notre équipe d'ATSEM toujours aussi présente.



À GRAVIN, les effectifs ont tendance à baisser, 88 enfants, 9 de moins que l'année dernière. Nous sommes en train de voir comment rétablir un certain équilibre. On retrouve également les mêmes enseignantes Mesdames GIRAUD, FRAPSAUCE, BOTTOLIER et ROSSI, Directrice, dont la décharge est assurée le jeudi par Mme PROCUREUR.

Le groupe scolaire de Gravin dispose également d'une AVS (Assistante de Vie Scolaire) en la personne de Mme FOUGEROLLE.

Cette année est marquée par quelques changements. Plus de transport scolaire à la mi-journée et tous les enfants dont les parents travaillent prennent leur repas au restaurant scolaire.





Après bien des difficultés, Monsieur le Maire a obtenu **l'ouverture d'un restaurant scolaire à la Maternelle**. C'est pour l'instant un local préfabriqué, le temps de construire un bâtiment en « dur ». Ce sont entre 50 et 62 enfants qui prennent leur repas tous les jours. Le restaurant de Gravin se trouve ainsi déchargé et nous sommes revenus à un seul service entre 30 et 35 enfants.

Par contre, il a fallu deux services à l'EHPAD pour les enfants du Chef-Lieu, la salle qui est celle dédiée au Club du 3^e Âge ne permet pas de recevoir plus de 35 enfants et ils sont souvent plus de 40.



Concernant **la garderie périscolaire**, matin et soir, on constate une diminution de la fréquentation sans doute due au fait que certains parents font la journée continue (puisque les enfants vont à la cantine) et peuvent récupérer leurs enfants à 16 h 30.

SANS DOUTE AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES ?

Un groupe de travail essaie de mettre en place une organisation mais ce n'est pas simple, les enfants allant en classe le mercredi matin mais devant raccourcir le temps scolaire de 45 minutes tous les jours.

Par contre, à la commune de trouver des activités pour les enfants qui resteront jusqu'à 16h30, l'horaire des bus étant ramené à 15h45. Cela va nécessiter du personnel en plus et tout cela a un coût. Peut-être même serons-nous confrontés à un problème de locaux ?



Pour revenir à l'année en cours, je voudrais remercier les enfants, leurs enseignants, les parents qui sont de plus en plus nombreux aux cérémonies patriotiques, avec une participation très active comme ce fut le cas ce dernier 11 novembre.

Merci encore.

Fernande AUVERNAY

Magland 2014

SERVICE ANIMATION JEUNESSE

L'année 2013 a été riche en projets pour le Service Animation Jeunesse. Elle est marquée par des temps forts qui ponctuent le projet éducatif du Service. Nous vivons un moment où les plus jeunes intègrent les animations et les projets et les plus grands quittent le service après plusieurs aventures éducatives.

Tout d'abord, il nous apparaît important de remercier la confiance des familles dans les actions développées cette année. Nous retenons de beaux moments partagés avec les habitants qui nous ont accompagnés pour réussir avec leurs enfants les différents projets. Sans ces coups de mains nous n'aurions pu les réaliser. Alors un grand merci à toutes et à tous.

Les orientations prises il y a 5 ans permettent d'affirmer par la participation des jeunes et des enfants, des familles et des bénévoles aux actions que les animations proposées à la population ont permis de générer une dynamique sur la commune. Elle est à plusieurs niveaux. Le premier et qui nous tient le plus à cœur est une ambition éducative. Nous inscrivons l'ensemble de nos actions avec cette volonté qui nous anime de proposer des loisirs et projets structurés qui prennent en compte les besoins et les attentes de nos publics. Chaque jeune, seul ou en groupe participe à l'élaboration de ses activités, de ses sorties, des projets de séjours, des règlements.

Ainsi, ce sont presque 150 jeunes et enfants qui vivent les animations proposées avec des fréquentations plus fortes sur les périodes de vacances. Pour exemple, ce sont plus d'une vingtaine de jeunes qui ont travaillé six mois à la mise en œuvre de leurs séjours d'été, un en Croatie et un en Camargue. Nous saluons leur engagement parce que participer à un projet et le développer en groupe demande une véritable énergie et une intelligence collective qui s'apprend avec le temps. Chapeau à vous les d'jeuns. Nous retiendrons quelques images fortes : les réunions de créations de ces séjours, pas toujours simple de se mettre d'accord mais qu'est ce que c'est bon quand on y arrive ; leur participation aux animations de la commune et nous de prendre du recul et de se rendre compte qu'ils sont capables de gérer seul, l'organisation du cinéma plein air, au marché de Noël... Nous saluons également la junior association « la vague d'Arve » que nous accompagnons et qui a déjà élaboré plusieurs actions entre les adolescents et les enfants et poursuit plusieurs chantiers de projets notamment un temps de rencontre autour du jeu en société.



*Séjour
en Croatie*



Arles



Les Baux de Provence



journée ski à Flaine en février 2013

Le Service Animation Jeunesse met en œuvre plusieurs actions sur la commune et participe également à plusieurs actions intercommunales. Nous avons poursuivi cette année les actions périscolaires, l'accompagnement à la scolarité enfants et ados, les projets de jeunes, le Rout'art, l'organisation du spectacle de Noël des écoles, le cinéma plein air, un Raid Aventure que nous coordonnons avec des communes de la moyenne vallée, les rencontres urbaines de la vallée de l'Arve (un projet de découverte d'arts urbains), un projet d'Atelier d'écriture dans le prolongement de Palabres en Baboles, un court métrage avec le collège de Cluses, la formation des délégués élèves du collège.

Au quotidien chaque jeune peut participer aux rendez vous des Mercredis après midi à l'ancienne école de Gravin et les programmes de sorties des Samedis ça m'dit. Vous pouvez trouver les programmes sur le site de la Mairie.



soirée fondue au local en février 2013



jeunes dansant leur chorégraphie lors de la soirée de l'été parents/jeunes 26 juillet



groupe de jeunes pour une journée VTT/tir à l'arc à Samoëns



fondue méritée à Varan après une bonne randonnée

L'ensemble de ces actions sont réfléchies et proposées dans un partenariat avec la FOL 74 qui au-delà de la ressource participe à une réflexion forte avec la commune sur les orientations de développement social, éducatif et culturel local.

Nous souhaitons inscrire chaque projet en réflexion avec des valeurs parce qu'un projet d'animation peut conduire l'enfant auteur et acteur de son propre itinéraire, non plus sujet mais en capacité d'élaborer, de participer, de devenir responsable, de faire avec et de faire ensemble. En capacité de ne pas subir l'histoire mais de la construire. Nous mettons en avant des valeurs d'éducation à la citoyenneté dans une démarche pédagogique qui s'inscrit à côté de valeurs des familles, de l'École et des associations parce que nous œuvrons pour une Société qui ne deviendra que ce que nous décidons d'en faire.

Pour la commission animation jeunesse,
Pablo De Santiago, coordinateur du service

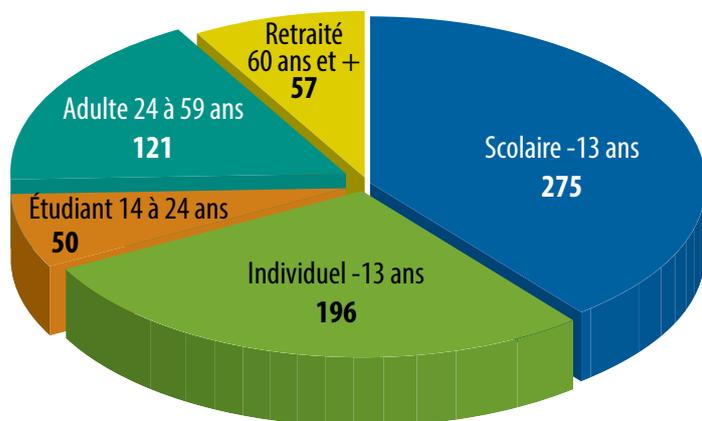
Contact : 06 18 42 11 90

COMMISSION CULTURE LA BIBLIOTHÈQUE

Activités : petit bilan du 1^{er} janvier
au 13 décembre 2013

INSCRIPTIONS

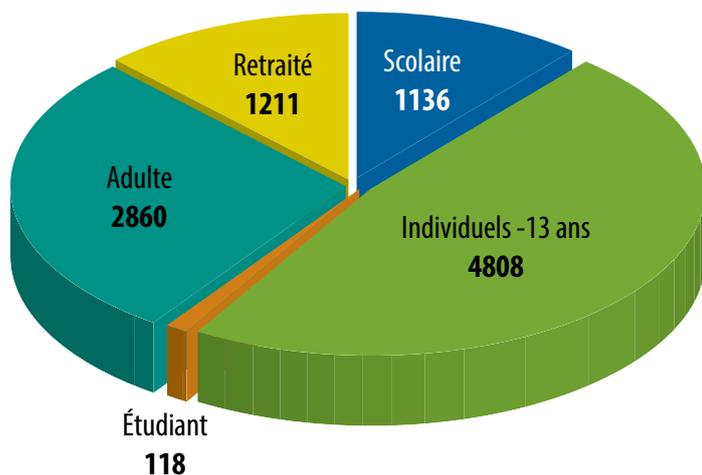
Ci-dessous, le graphique représente le nombre des lecteurs par catégorie et selon leur tranche d'âge.



NOMBRE DE PRÊTS/RETOURS

10 133 documents ont été empruntés sur 10 mois (soit une moyenne mensuelle de 1 000). Il faut noter que les enfants scolarisés à partir du CP, sont inscrits à la bibliothèque et empruntent tous, seulement un livre, à chaque séance (soit 8 dans l'année). Les enfants inscrits dans un cadre familial (individuel de moins de 13 ans) peuvent emprunter 7 documents maximum à chaque passage mais peuvent échanger leurs livres autant de fois qu'ils le veulent.

Le graphique ci-dessous illustre le nombre de prêts par catégorie de lecteurs, par exemple, les adultes ont emprunté 2 860 documents (soit 28 % du total des prêts).



Dernier passage du Bibliobus

DOCUMENTS ACQUIS EN 2013

	ADULTES	ENFANTS	TOTAL
REVUES	172	39	211
LIVRES	248	183	431
TOTAL	420	222	642

Un lot important de documentaires neufs, pour adultes, a gracieusement été donné. Nous en remercions vivement le donateur.

LE NOUVEAU LOGICIEL DE LA BIBLIOTHÈQUE TIENT SES PROMESSES

L'équipe s'est peu à peu familiarisée avec ce nouvel outil qui permet d'ouvrir simultanément plusieurs fenêtres entre autres avantages. L'assistance technique du logiciel est réactive et essaie d'être à l'écoute des différents besoins. Les actualités de la bibliothèque sont maintenant directement mises en ligne sur le site : magland.bibli.fr (expositions, animations, planning des classes, etc.). Le public s'est aussi habitué au site puisque pour l'année en cours, **7 740 visites** ont été effectuées soit **57 721 pages consultées** du 1^{er} janvier 2013 au 13 décembre 2013, soit une moyenne de 160 par jour. Ainsi, certains lecteurs ont pu prolonger leurs prêts à distance et faire des réservations directement (194 pour 2013), faire leurs recherches entre midi et 14 heures (heures de fréquentation les plus importantes de la journée).

Le documentaire qui a été lu, le plus de fois, en 2013, est « Maillages à Magland ». Il étudie les différents liens entre certaines familles maglancharde, du XVIII^e et XIX^e siècle.

PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES

Les classes sont venues, à la bibliothèque, 8 fois.

Après avoir choisi un livre, pour les plus de 6 ans, diverses animations ont été proposées :

- ◆ avec l'exposition « il était une fois la lettre » : jeu sur les lettres et mots à trouver



La lettre T, par les CP

Consigne : écrire un texte dont au moins 10 mots commencent par la lettre K.

Kizikan mange du Kizi et des Kiwis. Son animal préféré est le Koala et le Kangourou. Il vit à Koursk où il prend des Kilos. Il aime faire du Karaté et son sport préféré est le Kayak.

Juline, Alicia, Chloé

- ◆ en mars, lors du printemps des poètes (manifestation nationale), une sélection de poèmes sur l'eau a été faite. Il s'agissait de retrouver, après lecture des poèmes, le titre.

- ◆ un jeu a été proposé en avril avec comme support l'exposition « Comment un livre vient au monde » de l'édition « Rue du Monde ».

- ◆ en mai et juin, chaque classe a choisi une catégorie de livre à créer, soit un livre bandelettes, soit un livre accordéon, soit un livre palmier, soit un livre rouleau et enfin, une catégorie livres insolites, pour ensuite les exposer dans la bibliothèque. Les enfants et les professeurs ont été très inventifs et leur production a été excellente et a bien représenté l'évolution des livres tout au long des siècles. Je tiens à remercier certains professeurs d'avoir fortement collaboré avec l'équipe de la bibliothèque afin de pouvoir réaliser cette exposition, de la terminer dans les temps et d'avoir rapporté du travail... à l'école.



découverte des livres créés

livres insolites



- ◆ en novembre, une nouvelle année scolaire amorçait un nouveau thème : « Ici, la terre » avec une orientation sur la montagne, la géologie et les sciences de la terre. Deux expositions ont déjà été présentées « Terre et profondeurs » et « Voyage au centre de la terre » qui développaient les sujets des volcans, des roches et minéraux, des glaciers, de la spéléologie et, bien sûr, du monde merveilleux de Jules Verne.

PARTENARIAT AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DE LA COMMUNE DE BARZIO

Cette année encore, nous avons échangé une dizaine de livres entre les 2 bibliothèques. Ces livres sont choisis par les bibliothécaires selon des critères précis : langue d'origine (pas de traduction d'auteur), variété des documents (roman, documentaire, album, etc.), promotion de la région et un montant engagé d'environ 100 €. Ainsi, vous pouvez trouver de plus en plus de livres, en italien, dans le rayon langage de la bibliothèque (cote 450). Cet échange sera renouvelé pour les 2 années à venir.

livres bandelettes

livre rouleau

livre accordéon

ANIMATIONS TOUT PUBLIC

◆ 1. Chaque deuxième jeudi du mois,

pour les moins de 3 ans et leur accompagnant(e)

8 séances sur l'année ont fait l'objet de présentation de kamishibai (« Comment le loup m'a mangé » et « Bébé poussin »), de raconte-tapis (« A trois, on a moins froid », « La petite souris qui cherchait un mari »), et une séance carnaval, avec les petits déguisés, et plein d'autres découvertes. Elles ont séduit, en tout, 87 enfants et 61 accompagnantes. Les enfants ont bien pris leur marque et savent qu'après l'animation, un temps lecture de livres, choisis par eux, leur est dédié. Les assistantes maternelles, les mamans en profitent aussi pour discuter. C'est un moment très convivial. Cette animation est ouverte à tous.



Raconte tapis pour les maternelles

◆ 2. Autres animations

- Comme chaque année, la bibliothèque, en partenariat avec la bibliothèque départementale, Savoie-Biblio, a **participé au prix Alterre Ado** avec la classe de Mme Rossi (CM2 de Gravin), des lectrices de la bibliothèque et avec la documentaliste du CDI de Saint-Martin et son groupe. 16 jeunes sont venus en Savoie, le 13 avril, pour assister au jeu des questions sur les 6 romans, prendre une photo avec les autres collégiens (environ 350) et l'heureux gagnant, l'auteur André Borbé, pour son livre « 6 000 nuits » ainsi qu'applaudir à tout rompre le spectacle Hip-hop de la compagnie Takamouv.

- **L'éditeur et imprimeur, M. Dupret, des éditions Neva, de Magland**, est cordialement venu présenter son métier avec les planches originales d'un album. Le public, très intéressé, a posé de nombreuses questions car le sujet avait été abordé avec les classes avec l'exposition « Comment un livre vient au monde ». Certains enfants ont même montré leurs dessins à M. Dupret qui les a gentiment encouragés.



M. Dupret des éditions Neva



Claire Clément

- Dans le cadre du salon du livre Esperluette, le 23 novembre, **Claire Clément, auteur de nombreuses séries pour bébé et enfant, a été invitée à nous faire partager sa passion de l'écriture.** Les enfants étaient accompagnés par leur doudou (et ceux qui avaient oublié le leur ont pu emprunter les doudous qui restent et gardent la bibliothèque). Après la lecture de son album « La longue marche des doudous », les petits et les grands ont pu découvrir une série de photos des poupées de Claire qu'elle avait disposées sur la plage et dans les rochers. Nous avons eu l'impression de dérouler une histoire et donc un nouveau livre s'est créé là, devant nos yeux ébahis. Le temps des dédicaces a permis à certains petits de faire signer leur héros préféré (Léo et Popi) par son auteur. Une soixantaine de personnes étaient présentes dont plus de 20 enfants de moins de 5 ans.

- Enfin, lors du **marché de Noël de Magland**, Christelle et Yvette ainsi que des jeunes du Val d'Arve ont conté des histoires de Noël, le matin et l'après-midi. De nombreux enfants se sont assis autour du sapin illuminé, de la bibliothèque, pour entrer dans la magie de Noël.

2014 PRÉVISIONS

- ◆ Une auteur habitant Magland sera invitée au premier semestre
- ◆ Renouvellement des animations habituelles: Alterre Ado, Esperluette, contes de Noël
- ◆ Des expositions de Savoie-Biblio ont été réservées « C'était hier, l'hiver en images » et « Si tu ne reviens pas, je te ferai une photo », des kamishibais, des raconte-tapis pour les animations avec les classes de maternelle.

CONCLUSION

Responsable de la bibliothèque depuis 5 ans sur la commune, j'ai décidé de faire une pause dans mon travail, pendant un an. Les élus et la DGS ont choisi une ancienne bénévole, Mme Christelle Donche pour me remplacer. Après quelques semaines de formation et une grande motivation, elle a pris ses fonctions le 1^{er} décembre 2013. Aussi, l'équipe des bénévoles qui vous accueillera reste inchangée. Les activités prévues et les différents partenariats seront aussi maintenus. Je ne doute pas que le service public restera à la hauteur de vos besoins dans la bibliothèque.